



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 108154

Texte de la question

Mme Michèle Delaunay attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la 3e édition des chiffres-clés de la drogue en France publiée par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies en juin 2010. Les chiffres fournis l'année dernière par l'OFDT montrent que la diffusion de la cocaïne chez les jeunes de 17 ans a été multipliée par 3 entre 2000 et 2007 et concerne ainsi 25 000 jeunes. De plus, 42,2 % des jeunes de 17 ans ont expérimenté le cannabis et 7,3 % peuvent être considérés comme des fumeurs réguliers. L'OFDT pointe également le fait que 28,9 % des adolescents de 17 ans sont des fumeurs de tabac quotidiens, ce pourcentage étant plus élevé que chez les adultes (26,5 %). Enfin, les ivresses répétées, qui ne diminuent pas depuis 2003, concernent 25,6 % des jeunes de 17 ans. Il semble donc que les dispositifs de prévention et d'information à l'égard des jeunes qui ont été mis en place jusqu'à présent par le Gouvernement ne suffisent pas à les protéger de ces fléaux. Elle lui demande quelles mesures concrètes et positives d'information et de mise en garde il entend mettre en oeuvre afin de protéger les jeunes face à la drogue, le tabac et l'alcool.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Delaunay](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108154

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4755

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)